## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District.

**Formant l'encoignure des rues Calliope et Liberté, borné par lesdites rues et les rues Howard et Euphrosine.**

**Chas K. Lincoln, Sr vs Mme David C. Barnes, née Margaret Mooney.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56.963.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard et Euphrosine et désigné comme lot No 2, sur un plan déposé en l'étude de Théodore Guyol, autrefois un notaire en cette ville, sous le No 256, ledit lot forme l'encoignure des rues Calliope et Liberté et mesurant trente et un pieds sept pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur et façade sur la rue Liberté de quatre-vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Wm Armstrong, avocat pour le plaignant.
15 juillet—15 22 29—août 5 12 18

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de grande propriété de valeur du Deuxième District.

**Emanuel Steinhardt vs J. Madison Vance.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57.078.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 357, borné par les rues Ste Anne, Broad, White et Orléans. Les dits lots sont désignés par les Nos 9, 10, 11, 18, 19 et 20 et les dits lots mesurent comme suit à savoir: les lots Nos 9, 10 et 11 mesurant chacun trente pieds six pouces de face à la rue Ste-Anne sur les profondeurs suivantes, à savoir: le lot No 9 a quatre-vingt-six pieds trois pouces de profondeur sur le côté du lot No 8 et quatre-vingt-six pieds un pouce 7 lignes sur le côté du lot No 10. Le lot No 10 a quatre-vingt-six pieds un pouce 7 lignes sur le côté du lot No 9 et quatre vingt-six pieds six lignes sur la ligne du lot No 11, et le lot No 11 a quatre-vingt-six pieds six lignes sur le côté du lot No 10 et quatre-vingt-cinq pieds onze pouces cinq lignes sur la ligne du fond des lots 12, 13 et 14. Les lots Nos 18, 19 et 20 mesurant chacun trente pieds sept pouces cinq lignes de face à la rue Orléans sur les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No 18 a quatre-vingt-cinq pieds onze pouces cinq lignes sur la ligne du fond des lots Nos 15, 16 et 17 et quatre-vingt six pieds six lignes sur la ligne de côté du lot No 19. Le lot No 19 a quatre-vingt-six pieds six lignes sur le côté de la ligne du lot No 18 et quatre-vingt-six pieds un pouce sept lignes sur le côté de la ligne du lot No 20. Le lot No 20 a quatre-vingt-six pieds un pouce sept lignes sur le côté du lot 19 et quatre-vingt six pieds trois pouces sur le côté du lot No 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans
Bernard Titche, avocat pour le plaignant.
29 juil—29—août 5 12 19 26 sept 1

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriétés Améliorées de Valeur dans le Quatrième District,

**Connue comme Nos 1917 et 1919 rue Josephine, entre les rues Dryades et Remparts,**

**Et les Nos 1921 et 1923 rue Philip, entre les rues Dryades et Remparts.**

**Robert H. Hackney vs John Weis.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 57 098.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 septembre 1898, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 5 de l'ilet No 14, borné par les rues Dryades, Remparts, Josephine et St André; ledit lot mesurant en mesure américaine trente-et-un pieds six pouces et six lignes de face sur la rue Josephine par cent vingt pieds de profondeur ent e lignes égales et parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Dryades et Remparts, désigné par le No 11 sur le plan No 75, déposé dans l'étude de Selim Magner, ancien notaire dans le livre de plans No 2, et mesurant trente-deux pieds sept pouces de face sur la rue Philip, sur cent vingt-deux pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et cent vingt pieds trois pouces sur la ligne vers la rue des Remparts.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Harold W. Newman, avocat du plaignant.
5 août—5 12 19 26—sept 2 8

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de deux lots de terre de valeur dans le Septième District.

**New Orleans Debenture Redemption Co., La., Limited, vs Henry L. Garland jr.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,288.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 1er septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés en cette ville, dans le district No 7, connu comme Carrollton, désignés comme lots Nos vingt et un et vingt deux, dans l'ilet désigné par la lettre "A" 62 borné par les rues Short, Washington, Jeannette et Cinquième, et conformément à un plan par Henry Moellhausen, ingénieur civil, en date d'octobre 1846 et déposé en l'étude de Lucien Herman, notaire à la Nouvelle-Orléans. Lesdits lots mesurent trente pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Rogers et Dodds, avocats pour le plaignant.
29 juil—29—août 5 12 19 26—sept 1

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le Sherif, Mardi, 6 Septembre 1898.**

### Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Premier District.

**James Jackson vs Mme M. A. Wade.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,835—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, maintenant Galennie, Magasin, Erato et Camp, formant le tout du lot sept et partie du lot 8, et mesurant en mesure américaine quarante-deux pieds six pouces de face à la rue Clio, maintenant Galennie, sur cent soixante-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
John T. Whitaker avocat pour le plaignant.
5 aout—5 12 19 26—sept 2 6

---

ANNONCE JUDICIAIRE

### Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Mme John T. Barrett et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,853 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre et une portion ou morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Colisée, Chestnut et Toledano, lesquels lots sont désignés par les Nos six, sept et huit sur le plan original de B. Buisson, voyer, en date du 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire, et mesurant comme suit, à savoir:

Lot No six a vingt pieds de face à la rue Pleasant sur soixante neuf pieds six et trois-septièmes pouces sur la ligne du lot No cinq et soixante sept pieds six et cinq-septièmes pouces sur la ligne du lot No sept. Lot No sept ayant trente pieds de face à la rue Pleasant, soixante-sept pieds six et cinq-septièmes pouces sur la ligne du lot No six et soixante-cinq pieds sept pouces sur la ligne du lot No hui et lot No huit mesure quarante-six pieds six pouces de face à la rue Pleasant, soixante-cinq pieds sept pouces sur la ligne du lot No sept et soixante-deux pieds neuf pouces et un quart sur l'autre ligne faisant face à la rue Colisée (anciennement Plaquemines) et le dit morceau ou portion de terre est désigné par le No cinq sur le dit plan et mesure trente pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de soixante onze pieds six pouces et un septième sur la ligne du lot No quatre et soixante-neuf pieds six pouces et trois-septièmes sur la ligne du lot No six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
E. E. Moise et G. F. Socola, avocats pour les plaignants.
5 août—5 12 19 26—sept 2 8

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété de Valeur dans le Sixième District.

James A. Andrews vs William H. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,119.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 250, borné par les rues Valmont, Léontine, Camp et Chestnut et désigné comme lot "B" ou partie des lots 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant ensemble soixante-treize pieds de face à rue Valmont par cent cinquante cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Lazarus, Moore et Luce, avocats du plaignant.
5 août—5 12 19 26—sept 2 8

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de deux grands îlets de terre de valeur dans le Septième District, avec améliorations, etc.

**Vente qui doit être faite aux risques et dépens de Allen & Walmsley, qui ont acquis lesdites propriétés à la vente du Shérif le 19 mai 1898 et qui ont manqué de se conformer avec l'adjudication après une demande légale qui leur a été faite et qui ont été mis légalement en défaut.**

**John J. Paquette vs Mme Rachel L. Benton, exécutrice testamentaire dative.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,184—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et StCharles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le septième district de cette ville anciennement la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson de cet Etat, désigné comme ilet No 289 A nouveau No 618 borné par l'avenue du Canal les rues Dublin, Dixon et Dix-septième, contenant 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, d'après un plan dressé par Castaing et Celles, architectes, en date du 5 mars 1866 et déposé pour référence dans l'étude de James D. Augustin, ancien notaire en cette ville, les lots Nos 1 à 10, les deux inclusivement, se touchant et mesurent chacun trente pieds de face sur l'avenue du Canal, par une profondeur sur chacun de cent dix-sept pieds six pouces; lots Nos 11, 12, 13 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dixon, sur une profondeur chacun de cent cinquante pieds. Lots Nos 14 à 23, les deux inclusivement, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur chacun de cent dix-sept pieds six pouces, et les lots Nos 24, 25 et 26 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dix-Septième, sur cent cinquante pieds chacun de profondeur.

2° Vingt-six certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitude, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, étant les lots numérotés de 1 à 26, les deux inclusivement, dans l'ilet 289, nouveau 619, lequel est borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin, Dixon, et Dix-huitième, étant le tout dudit ilet, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des rues Canal et Dublin, et trois cent vingt-six pieds de face sur chacune des rues Dixon et Dix-huitième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
James B. Rosser, jr, avocat du plaignant.
15 juil—15 16 22 29— août 5 12 18.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Grande propriété de Valeur améliorée.

**Sur la rue Erato, entre les rues Carondelet et Baronne, la rue de l'arrière étant Thalie.**

**New South Building and Loan Association vs Geo D. Geddes.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,265—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 1er septembre 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos Deux et Trois, dans l'ilet borné par les rues Erato, Baronne Thalie et Carondelet, sur un plan de C. A. De Armas en date du 4 septembre 1856 et déposé à l'étude de O. De Armas, notaire le 18 mars 1857, les dits lots se touchent et mesurant, au pied américain, comme suit: le lot No Deux, trente trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Erato sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Le lot No Trois, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
J. Armstrong, avocat pour les plaignants.
29 juil—août 5 12 19 24 — sept 1

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une belle buvette et de valeur, installations, contenu et stock de la buvette. Cash Register, etc,

**Aussi, un grand assortiment de meubles pour maison garnie, etc.**

**Mme Louis Chaplain vs Joseph E. Trnch et als.**

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 56 737 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Louis C. Grevenig à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procèderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 24 août 1898, à 10-30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, nouveaux Nos 117 et 119 rue Royale, entre les rues Canal et Douane:

I. Tout le contenu et installations, stock, etc., de la buvette et tous les meubles et effets mobiliers, etc., dans la maison garnie contenus dans ledit local.

II. Tous les droits, titres et intérêts de Louis C Grevenig, défendeur, dans et au bail dudit local Nos 117 et 119 rue Royale, entre les rues Canal et Douane, fait par le plaignant avec Louis C. Grevenig, commençant le 1er octobre 1898 et s'étendant jusqu'au 30 septembre 1901, à un loyer de $300 par mois payable mensuellement; et dans le cas où ledit bail ne serait pas vendu, alors il sera offert en vente.

III. Le droit d'occupation desdits lieux de la date de la vente au 30 septembre 1901.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocat pour le plaignant.
13 aout—13 16 20 24

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

**Formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse et**

**Portant les numéros municipaux 616 rue Bienville et 234, 236 et 238 Passage de la Bourse.**

**Sigmund Mendelsohn vs Peter Blaise.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57.069—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 1er septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou y étant sous sa dépendance de quelque façon situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Bienville, Chartres et Douane; le dit lot est désigné par la lettre A sur un plan de voyer fait par S. G. Del'Isle, voyer, en date du 18 avril 1893, annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, et mesurant conformément au dit plan vingt un pieds neuf pouces deux lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et de face au Passage de la Bourse de quatre-vingt-trois pieds onze pouces entre lignes parallèles, formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Benedict, avocat du plaignant.
30 juil—30—août 5 12 19 26—sept 1

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Cinquième District.

**Connue comme No 316 avenue Slidell, entre les rues Brooklyn et Tèche.**

**W. C. Faust et James McRacken, receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Mme Elizabeth Heron et A. C. Heron, son mari.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 57,000—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 18 août, 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 19 de l'ilet 17, borné par l'avenue Slidell anciennement rue Jackson, la rue Tèche, anciennement rue Monroe, l'avenue Brooklyn, anciennement rue Madison et l'avenue Opelousas, anciennement rue Market, selon le plan fait par D'Hémécourt, voyer, le 10 septembre 1846, et déposé dans les archives de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville comme plan No 195, livre de plans No 3 bis. Le dit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à l'avenue Slidell sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour les plaignants.
16 juil—16 17 22 29—août 5 12 18

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Premier District.

**Formant l'encoignure des rues St-Charles et Julie et Julie et Church (anciennement Ste-Marie) dans l'ilet borné par lesdites rues et la rue Girod.**

**Mme W. T. Claverius vs David Lemley**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,003—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou pouvant en quelque sorte y appartenir, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Church anciennement St-Mary, Girod et Julie, et formant l'encoignure des rues St-Charles et Julie, mesurant au pied américain vingt-six pieds de face à la rue St-Charles et la même largeur dans le fond et face à la rue Church anciennement Ste-Marie sur une profondeur de cent quarante-neuf pieds deux pouces et trois lignes et face à la rue Julie.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Fenner, Anderson & Fenner, avocat pour le plaignant.
22 juil—22 23 29—août 5 12 19 25

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une Propriété de Valeur du Sixième District.

**Fisher Lumber M'n'f'g Co. Lt'd vs Union M'n'f'g and Lumber Co. Lt'd.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,924—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre additionnel daté 11 juillet 1898 à moi adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant incluant tous les droits d'alluvion ou accroissement de batture qui y sont attachés ou qui pourront plus tard s'y former situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, Louisiane, dans l'ilet borné par ou compris dans l'avenue Napoléon, les rues Jena et Water et le fleuve Mississippi, désigné par le No 10 sur un devis dressé par C. G. De Isle, voyer, daté du 1er avril 1873, annexé pour référence à l'inventaire de la succession du défunt William P. Hepp, pris par James Fahey ancien notaire en cette ville, daté le 21 avril 1873, lequel dit lot mesurant 30 pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Water sur une profondeur et façade sur l'avenue Napoléon d'environ huit cents pieds, ou telle autre profondeur de plus sur l'autre ligne de côté et une façade sur le fleuve Mississipi de trente pieds, un pouce et sept lignes, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Etant la même propriété acquise par le défendeur le 7 de janvier 1896, par achat de Frank L. Gordon, selon acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, et enregistré dans le Bureau des Transferts dans le livre 162, folio 150.

Saisi dans le procès ci-dessus

Termes et conditions.— 1° L'acquéreur paiera comptant un cinquième (1|5) du montant de son enchère, ou dans le cas que le cinquième (1|5) de l'enchère excéderait le montant du billet poursuivi dans cette affaire, à savoir: Douze cents dollars ($1,200) avec 8 pour cent d'intérêt par an, du 28 septembre 1896 jusqu'au paiement, cinq pour cent sur ledit montant en principal et intérêt, comme honoraires d'avocat, le coût et les frais du procès et vente et les taxes dues (s'il y en a) et le montant additionnel de Douze Cents Dollars ($1 200) avec huit pour cent d'intérêt par an du 26 septembre 1896 (le montant d'un billet concurrent déjà dû) alors en comptant pour un montant suffisant pour payer ladite réclamation seulement.

2° L'acquéreur, jusqu'au montant de son enchère en plus du paiement comptant, assumera le paiement de huit autres certains billets hypothécaires concurrents de $1200 chacun, s'élevant en tout à $9,600 avec 8 0|0 (huit pour cent) par an, du 28 septembre 1896 jusqu'au paiement (dont deux payables le 1er janvier 1899, deux le 1er janvier 1900, deux le 1er janvier 1901, et deux le 1er janvier 1902.) l'intérêt payable annuellement, le tout garanti par hypothèque, selon acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 septembre 1896.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Farrar, Jonas; Kruttschnitt et Gurley, avocats pour les plaignants.
15 juil—15 16 22 29—août—5 12 18

---

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une grande propriété de valeur améliorée formant le coin des rues Marais et St-Louis.

**Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Villeré et Toulouse.**

**Aussi sur la rue Marais entre les rues Toulouse et St Louis (rue de l'arrière étant Trémé).**

**Mme Mary Ann Milliken vs Charles W. Starcken et als.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,145 —En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 15 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartenant en quelque sorte situés dans le Second District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais St Louis et Toulouse et désignés par les numéros 14, 15 et 16 sur un plan de L. Surgi, voyer, déposé dans l'étude de A. J. Carrie, notaire, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun en mesure anglaise vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face sur la rue St Louis par quatre-vingt onze pieds quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot No 15 formant l'encoignure des rues Marais et St Louis.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situés dans le Second District de cette ville, borné par les rues Marais, Toulouse, St Louis et Tremé et désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan déposé dans l'étude de S. Manger, notaire, mesurant ensemble cinquante huit pieds six pouces et dix lignes sur la rue Marais, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et cinquante-sept pieds six pouces et deux lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-de-sus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John T Whitaker, avocat pour le plaignant.
12 août—12 19 26 — sept 2 9 15.

---


LORSQUE VOUS DESIREREZ
Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez
**Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,**
**MARCHAND D'OISEAUX,**
**319 rue de Chartres,**
(A deux portes du Bureau "l'Abeille")
1er sept—1 an—



COMPAGNIE D'ASSURANCE

# LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

**Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.**

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.......................$3,280,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston.......................$1,427,290

*Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.*

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE C. M. SORIA.
CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
12nov—1an

---

## Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

**Nouveau No 329, vieux No 68 rue Royale.**

Capital payé........................................$500,00 00
Actif, 1er Janvier 1898........................1,097,29 16
Surplus..........................................304,760 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.
18 juin 97 1an

---

# COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DES—

# MARCHANDS

—DE LA—

# NOUVELLE-ORLEANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;
JULES MONTREUIL, Secrétaire

**BUREAU: RUE DU CANAL, 622.**

**Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION:**

MM. D. A. Chaffraix, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J P. Baldwin, Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

---

# L'ABEILLE

DE LA

# NOUVELLE-ORLEANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

**Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.**

**FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.**

## Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE.
EDITION HEBDOMADAIRE.
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

**DERNIERES NOUVELLES LOCALES —ET— ETRANGERES.**

**DEPECHES TELEGRAPHIQUES —DE LA— PRESSE ASSOCIÉE —ET— Dépêches Spéciales.**

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD, FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.



Quinzième Etat Annuel

—THE—

## Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS

**(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)**

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897

| | | |
|---|---|---|
| Primes reçues: | | |
| Sur risques d'incendie | $392,131 00 | |
| Sur risques de rivières | 5,574 73 | |
| Sur risques de mer | 2,520 05 | |
| | $400,225 87 | |
| A ajouter: Primes non acquises de 1896 | 119,854 03 | $520,079 00 |
| A déduire: Réservé pour les primes non acquises de 1897 | $142,170 69 | |
| Primes remboursées | 50,401 05 | |
| Réassurances | 37,453 79 | |
| | | 230,025 55 |
| | | $290,054 37 |
| A ajouter: Profits et pertes | | 825,514 28 |
| Recettes nettes | | $315,568 65 |
| A déduire: Pertes payées—Sur risques d'incendies | $113,621 64 | |
| Sur risques de rivières | 1,051 32 | |
| Sur risques maritimes | 777 90 | |
| Total | $115,450 86 | |
| Commissions | 56,862 61 | |
| Taxes et licences | 15,899 66 | |
| Dépenses générales et d'agences, moins intérêt | 34,601 74 | |
| | | 222,814 97 |
| Balance | | $92,753 78 |
| Moins: Réservé pour pertes ajustées et non ajustées | | 26 249 07 |
| Profit net | | $66,504 71 |
| Moins: Dividende de juillet 1897 | | 12,000 00 |
| | | $54,504 71 |
| A ajouter: Fonds de réserve de 1896 | | 47,500 00 |
| Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897 | | $102,004 71 |

AOTIF

| | |
|---|---|
| Comptant en banque et au bureau | 80,208 07 |
| $70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½ | 71,750 00 |
| $80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 100 | 80,000 00 |
| $110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½ | 223,965 00 |
| $1 560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235 | 3,666 00 |
| Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux) | 17,750 00 |
| Une action du Louisiana Sugar Exchange | 75 00 |
| Une action French Opera House Association | 50 00 |
| 25 actions de la N. O. Warehouse Company | 250 00 |
| Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O. | 35 000 00 |
| Primes en cours de perception | 59,420 28 |
| Meubles, installations, coffrefort, etc | 2,000 00 |
| | $574,134 35 |

PASSIF

| | |
|---|---|
| Capital-actions | $300,000 00 |
| Réservé pour risques non expirés de 1897 | 142 170 69 |
| Réservé pour pertes ajustées et non ajustées | 26,249 07 |
| Dividendes non réclamés | 730 00 |
| Comptes non payés de décembre 1897 | 2,929 88 |
| Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897 | 102,004 71 |
| | $574,134 35 |

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Sceau) CHAS. J. THEARD, Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): FRANK RODER, GEO H. DUNBAR, F BARKER, F. G. ERNST, THOS. J. WOODWARD.
Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.
SCOTT McGEHEE Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
15 jan—1

---

Trente-unième Etat Annuel

—DE LA—

## Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur incendies | $268,648 47 | |
| Primes maritimes | 748 00 | |
| Primes des rivières | 342 93 | |
| | $269,739 49 | |
| A ajouter: Primes non acquises de 1896 | 68,000 37 | |
| Total | | $337,739 86 |
| A ajouter: intérêt et profits et pertes | 35,396 15 | |
| Moins salaires et dépenses générales et d'agence | 24,003 24 | |
| | | $11,392 91 |
| Fonds de surplus, 1896 | | 5,032 00 |
| Total | | $354,164 77 |
| Pertes payées—Sur risques de feu | $110,271 11 | |
| Sur risques de rivières | 7 72 | |
| Réassurances | 46,466 13 | |
| Primes remises et commissions | 70,392 29 | |
| Taxes, licenses, et dépenses du Board of Underwriters | 6,146 51 | |
| Total | | 233,283 76 |
| Profits bruts | | $120,881 01 |
| Réservé pour—Primes non expirées | $82,699 61 | |
| Pertes payées et non payées | 20,181 40 | |
| Dividende 4 0/0 payable en janvier 1898 | 8,000 00 | |
| Fonds de surplus | 10,000 00 | |
| | | 120,881 01 |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| Primes en voie de collection | 55,683 55 |
| Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat | 152,437 50 |
| Stocks de banques, d'assurances et autres | 35,130 00 |
| Compte de propriété foncière | 70,000 00 |
| Meubles de bureau et installations | 1,000 00 |
| Argent comptant et en banque | 6,629 96 |
| | $320,881 01 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital-actions | $200,000 00 |
| Réserve pour primes non expirées | 82,699 61 |
| Réserve pour pertes payées et non payées | 20,181 40 |
| Dividende, 4 0/0 payable en janvier, 1898 | 8,000 00 |
| Fonds de surplus | 10,000 00 |
| | $320,881 01 |

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.
(SCEAU) GEO. C. WALSHE, Notaire Public.
6 an—1 m